

Date de la convocation :

16 septembre 2011

Le 27 septembre 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Bruno JONCOUR, Maire.

Date d'affichage de la convocation :

16 septembre 2011

Membres présents : Mme DIOURON, M. MAYEUX, Mme BLEVIN, M. BONNIN, Mme RAULT (arrivée à la délibération n°7), M. DELOURME, Mme LE GAGNE, MM. BLEGEAN, GUENIFFEY, Mme SEITE, M. FUAN, Adjoints.

Nombre de conseillers municipaux :

• **en exercice**43

• **Présents à l'ouverture** ..30

M. LE RUN, Mmes BOT, RIO, M. ROBERT, Mme MINET, MM. CROCHET, MARMIGNON, Mmes SOULIMAN, PIAT, DE LAVENNE, M. DREVES, Mmes LE GONIDEC, COTTRET, M. ALIPOUR, Mmes CAZUGUEL-LEBRETON, GRONDIN, M. BENAY, Mme BOULDE, MM. AUFFRET, BOIVIN, Mmes LEFAUCHEUR, HUBERT, GACEL, GUYONNET, MEYER, GOANVIC, M. PROVOST, Conseillers Municipaux.

Transmission en Préfecture le :

7 octobre 2011

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. LORANT donne pouvoir à Mme DIOURON
- M. LE BERE donne pouvoir à Mme MEYER
- M. IBNYASSIN donne pouvoir à Mme HUBERT

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir

- M. BEN ABDELWAHAB

Date d'affichage du compte-rendu le :

4 octobre 2011

Sorties et entrées des adjoints et conseillers municipaux pendant la séance :

- Sortie de M. DREVES à la délibération n°9, retour à la n°12
- Sortie de M. ALIPOUR à la délibération n°21, retour à la n°22
- Sortie de M. GUENIFFEY à la délibération n°23, retour à la n°24
- Sortie de Mme BOT à la délibération n°25, retour à la n°26
- Sortie de Mme CAZUGUEL - LEBRETON à la délibération n°27, retour à la n°28
- Sortie de M. DELOURME à la délibération n°28, retour à la n°29
- Sortie de M. BONNIN à la délibération n°31, retour à la n°32
- Sortie de M. FUAN à la délibération n°31, retour à la n°36
- Sortie de Mme LEFAUCHEUR à la délibération n°32, retour à la n°33
- Sortie de M. MAYEUX à la délibération n°42, retour à la n°44

Publication au recueil des actes administratifs le :

10 octobre 2011

Secrétaire de séance :

- Mme SOULIMAN

La séance est levée à 22 heures

1 - Salle de musiques actuelles - Fissurations après réception des travaux - Transaction avec la société CMA entreprise

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du protocole d'accord transactionnel à conclure avec la Société CMA pour la reprise des désordres,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit protocole et tout document s'y rapportant.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

2 - Parking Saint-Benoît - Régularisation des actes notariés - Expertise judiciaire Transaction avec la SCI espace Saint-Benoît

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du protocole d'accord transactionnel à conclure avec la SCI ESPACE SAINT- BENOIT et les autres parties co-proprétaires pour la régularisation des actes notariés relatifs à l'immeuble dénommé ESPACE SAINT-BENOIT,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit protocole et tout document s'y rapportant.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

3 - Taxe communale sur la consommation finale d'électricité - Année 2012

Le Conseil Municipal décide de fixer à 8,12, pour 2012, le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (0,75 € et 0,25 € par MWH selon la nature de l'utilisateur).

RAPPORTEUR : M. DELOURME

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 33

Voix Pour : 31 Voix Contre : 2 Abstentions : 8
(M. BOIVIN, Mme GOANVIC) (M. LE BERE, Mmes MEYER, LEFAUCHEUR, HUBERT, GACEL, M. IBNYASSIN, Mme GUYONNET, M. PROVOST)

4 - Fourniture de services de télécommunications - Autorisation à signer les marchés

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du marché établi pour chacun des lots ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

- lot n°1 avec l'entreprise Orange Business Services pour un montant annuel estimé à 92 000 € H.T.
;
- lot n°2 avec l'entreprise Orange Business Services pour un montant annuel estimé à 50 000 € H.T.
;
- lot n°3 avec l'entreprise SFR Business Team pour un montant annuel estimé à 45 000 € H.T.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 37 Pouvoirs : 3 Total : 40 Exprimés : 40

Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part au vote : 1
(M. GUENIFFEY)

5 - Association Nautique du Ligué - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 200 € à l'Association Nautique du Ligué.

RAPPORTEUR : Mme SEITE

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

6 - - DOSSIER RETIRE EN SEANCE

7 - Quartier de Ginglin - Ouverture à l'urbanisation de la zone NA rue Wallon - Projet de construction de l'institut de formation de soins infirmiers au campus Mazier - Bilan de la concertation publique

Le Conseil Municipal :

- prend acte des différentes observations formulées lors de la concertation,
- demande que le cahier des charges de consultation du concours d'architecture du projet IFSI tienne compte des observations des riverains en proposant un recul des constructions par rapport aux fonds de parcelles de la rue de la Solidarité,
- autorise M. le Maire à soumettre le dossier à enquête publique en vue de la modification du Plan d'Occupation des Sols de l'ensemble de la zone NA située au nord de la rue Wallon.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

8 - Aménagement de l'esplanade Charner - Présentation du projet et du plan de financement - Sollicitations de subventions pour la 2^{ème} tranche d'aménagement des espaces publics

Le Conseil Municipal :

- valide le projet d'aménagement de l'esplanade de Charner pour un montant de 1 755 587,08 € HT, soit 2 099 682,15 M€ TTC ;
- valide le plan de financement réactualisé pour cette opération,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions régionales au titre du Contrat Région Pays 2006-2012 et la subvention de Saint-Brieuc Agglomération dans le cadre du fond de concours d'investissement aux communes pour la 2^{nde} tranche d'aménagement des espaces publics ainsi que tous les organismes susceptibles de verser une subvention dans le cadre de ce projet ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de subventions.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 37

Voix Pour : 37 Voix Contre : 0 Abstentions : 5

(Mmes HUBERT, GACEL, M. IBNYASSIN, Mme GUYONNET, M. PROVOST)

9 - Aménagement de l'esplanade Charner - Autorisation à signer les marchés

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes des marchés,
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants pour 4 lots sur les 11 lots de l'opération

⤵ Lot n°2 - Aménagement des surfaces à l'entreprise SCREG OUEST de Ploufragan pour un montant de 618 809,94 € HT ;

⤵ Lot n°9 – Ascenseur à l'entreprise CFA de Saint-Be noît (86) pour un montant de 50 100 € HT,

- ↪ Lot n°10 – Paysage à l'entreprise Les Jardins de l'Evron de Trédaniel pour un montant de 17 762 € HT,
- ↪ Lot n°11 – Fontainerie à l'entreprise Neptune Arro sage de Nantes (44) pour un montant de 102 375,13 € HT.

Les 7 autres lots de l'opération feront l'objet d'une procédure de marché négocié.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 35

Voix Pour : 35 Voix Contre : 0 Abstentions : 6

(M. BOIVIN, Mmes HUBERT, GACEL, M. IBNYASSIN, Mme GUYONNET, M.PROVOST)

10 - Esplanade Charner - Autorisation à déposer un permis de construire - Locaux techniques

Le Conseil Municipal autorise le dépôt par Monsieur le Maire d'un permis de construire pour les locaux techniques Charner sur la parcelle cadastrée BD703.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

11 - Esplanade Charner - Travaux d'éclairage public par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor - Participation de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public lié au projet d'aménagement de l'esplanade Charner par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor aux conditions définies dans la convention "Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence".
Le montant estimatif pour les travaux d'éclairage est de 168 092,21 € TTC (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre) lesquels concernent la pose de 3 mâts d'une hauteur de 14,50m, de 12 mâts de 4 m, de 8 foyers d'éclairage encastrés, le remplacement des foyers existants en façade et la réalisation du réseau d'alimentation est compris dans le projet élaboré par le SDE.
- dit que la Ville ayant transféré la compétence éclairage public au S.D.E., celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de la Ville de Saint-Brieuc, une subvention d'équipement au taux de 62 % calculé sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement sus-visé,
- précise que la participation prévisionnelle de la Ville de Saint-Brieuc est de 104 217,17 € pour les travaux d'éclairage liés à l'opération de l'aménagement de l'Esplanade Charner.

RAPPORTEUR : M. ROBERT

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

12 - Opération de requalification d'une placette à la Ville Oger - Travaux d'éclairage public par le syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor - Participation de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public de la placette située à l'intersection des rues Elsa Triolet et Louis Aragon présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor aux conditions définies dans la convention "Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence".

Le montant estimatif pour les travaux d'éclairage est de 25 000 € TTC (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre) lesquels concernent la construction d'un réseau souterrain de 100 m, la pose de 6 mâts d'éclairage équipés de 6 foyers SHP 70 W et de réducteurs de puissance.

- dit que la Ville ayant transféré la compétence éclairage public au S.D.E., celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de la Ville de Saint-Brieuc, une subvention d'équipement au taux de 62 % calculé sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement sus-visé,
- précise que la participation prévisionnelle de la Ville de Saint-Brieuc est de 15 500 € pour les travaux d'éclairage liés à cette opération.,
- dit que les crédits nécessaires feront l'objet d'une inscription sur une ligne spécifique.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

| | | | |
|----------------|-----------------|----------------|---------------|
| Présents : 39 | Pouvoirs : 3 | Total : 42 | Exprimés : 42 |
| Voix Pour : 42 | Voix Contre : 0 | Abstention : 0 | |

13 - Rue du Pont Chapet - Rue Abbé Garnier - Travaux d'éclairage public par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor - Participation de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public sur les rues du Pont Chapet et Abbé Garnier présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor aux conditions définies dans la convention "Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence".
Le montant estimatif pour les travaux d'éclairage est de 51 000 € TTC (coût total des travaux majoré de 5% de frais de maîtrise d'œuvre) lesquels concernent la construction d'un réseau souterrain, la fourniture et la pose de 4 candélabres de 8m de haut, la fourniture et la pose d'un éclairage de façade, la repose de 5 foyers déposés existants ainsi que le fourniture et pose de 5 réducteurs de puissance et d'un module de télégestion,
- dit que la Ville ayant transférée la compétence éclairage public au S.D.E., celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de la Ville de Saint-Brieuc, une subvention d'équipement au taux de 62 % calculé sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %, auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention pré-citée et conformément au règlement sus-visé,
- précise que la participation prévisionnelle de la Ville de Saint-Brieuc est de 31 620 € TTC pour les travaux d'éclairage liés à l'opération citée,
- dit que les crédits nécessaires feront l'objet d'une inscription sur une ligne spécifique.

RAPPORTEUR : M. ROBERT

| | | | |
|----------------|-----------------|----------------|---------------|
| Présents : 39 | Pouvoirs : 3 | Total : 42 | Exprimés : 42 |
| Voix Pour : 42 | Voix Contre : 0 | Abstention : 0 | |

14 - Rue du Pont Chapet - Rue Abbé Garnier - Conventions pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication - Participation de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve les projets de convention avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications rues du pont Chapet et Abbé Garnier, ces conventions prévoyants notamment que la Ville devra participer aux études et travaux de câblage à hauteur de :
 - 869.40 € pour le rue du Pont Chapet
 - 414.00 € pour le rue Abbé Garnier
- autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions ;
- dit que les crédits nécessaires à la participation de la Ville pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications rues du Pont Chapet et Abbé Garnier seront inscrits sur une ligne spécifique.
- dit que les crédits nécessaires feront l'objet d'une inscription sur une ligne spécifique.

RAPPORTEUR : M. BONNIN

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

15 - ANRU - Construction de logements sociaux par Terre et Baie Habitat - Autorisation de dépôt d'un permis de construire rue de Lisbonne

Le Conseil Municipal autorise TERRE ET BAIE HABITAT à déposer une demande de permis de construire sur un terrain d'environ 1 309 m², appartenant à la Ville de SAINT-BRIEUC, tel qu'il est désigné et annexé à la présente délibération.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

16 - ANRU - Construction de logements sociaux par Terre et Baie Habitat - Autorisation de dépôt d'un permis de construire rue Cuverville

Le Conseil Municipal autorise TERRE ET BAIE HABITAT à déposer une demande de permis de construire sur des terrains appartenant à la Ville de SAINT-BRIEUC cadastrés CZ 150, 210, 212 situés au 10-12, rue Cuverville et CZ 179, 213 et 216 situés 16-18, rue Cuverville, appartenant à la Ville, conformément au plan ci-joint.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

17 - ANRU - Construction de logements sociaux par Terre et Baie Habitat - Autorisation de dépôt d'un permis de construire rue Alsdorf

Le Conseil Municipal autorise TERRE ET BAIE HABITAT à déposer une demande de permis de construire sur une emprise de terrain d'environ 725 m² située sur la parcelle BL 208, appartenant à la Ville de SAINT-BRIEUC, conformément au plan ci-joint.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

18 - ANRU - Vente d'un terrain à Armor Habitat - La Plaine Balzac

Le Conseil Municipal :

- décide de vendre à la société ARMOR HABITAT, 33 rue Abbé Garnier à SAINT-BRIEUC un terrain, d'une surface mesurée de 1 197 m², situé rue Balzac à SAINT-BRIEUC, cadastré section CE numéro 223.

La dite vente sera consentie moyennant le prix "TVA sur marge incluse" de cinquante mille deux cent trente euros et quatre vingt quatre centimes (50 230,84 €), comprenant le prix hors taxe de 47 850 euros et la T.V.A. sur marge de 2 380,84 euros, tous les frais liés à la vente sont à la charge de l'acquéreur, hormis les frais du document d'arpentage.

- dit que les frais du document d'arpentage dressé par la société de géomètres D2L BETALI, 20 rue de Gouédic à SAINT-BRIEUC, seront pris en charge par la Ville,

- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente qui sera établi et reçu par Maître Julien D'HOINE, notaire à SAINT-BRIEUC.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 40

Voix Pour : 40 Voix Contre : 0 Abstentions : 2
(M. LE BERE, Mme MEYER)

19 - Dénomination de voies - Quartier du centre ville - Esplanade Georges Pompidou

Le Conseil Municipal :

- décide de dénommer l'espace situé entre le boulevard Charner et les rues Alsace Lorraine, Kléber et de la Gare, correspondant au site de l'ancien parking Charner, conformément au plan ci-annexé :

- Esplanade Georges POMPIDOU (1911 - 1974)
Homme d'Etat

- décide d'abroger le nom d'Avenue Georges POMPIDOU désignant un tronçon de la Route Nationale 12 et de le dénommer Avenue de France, en prolongement du tronçon existant, conformément au plan ci-annexé.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 39

Voix Pour : 38 Voix Contre : 1 (Mme GOANVIC) Abstentions : 3
(MM. LE BERE, BOIVIN, Mme MEYER)

20 - Dénomination des Anciennes Halles

Le Conseil Municipal décide de dénommer les anciennes halles couvertes situées place du Martray, conformément au plan ci-annexé :

- Halles Georges BRASSENS (1921 - 1981)
Poète, auteur-compositeur, interprète

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

21 - Sécurité des populations - Risques majeurs - Projet d'arrêté préfectoral de prescription d'un plan de prévention des risques littoraux et d'inondation

Le Conseil Municipal :

- approuve

↳ le périmètre d'étude du plan de prévention des risques littoraux (érosion littorale et submersion marine) et d'inondation.

↳ les modalités de concertation et d'association de la commune relatives à l'élaboration de ce plan.

- émet avis favorable au projet d'arrêté de prescription du plan de prévention des risques littoraux et d'inondation.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

22 - Convention d'achat d'énergie à Saint-Brieuc-Agglomération - Chauffage école de la Vallée

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention à conclure avec Saint-Brieuc Agglomération pour la fourniture d'énergie à partir du réseau de chaleur issue de la station d'épuration,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- indique que cette opération reste exemplaire et s'inscrit dans toutes les composantes du développement durable.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

23 - Programme d'intérêt général (PIG) de cohésion sociale attribution d'une subvention - 6ème versement

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, au titre du Programme d'Intérêt Général – Cohésion sociale, une subvention de 2 477 € à M. URDIALES Tony et Mme DELPIERRE LE MAO Alexandra;

RAPPORTEUR : M. FUAN

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

24 - Pôle d'Echanges Multimodal - co-financement des études préliminaires RFF Avenant n°1 à la convention de cofinancement

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de cofinancement à conclure entre les partenaires (Etat, Région Bretagne, Saint-Brieuc Agglomération, Ville de Saint-Brieuc, S.N.C.F., Département) et RFF;
- décide l'attribution d'une subvention à Réseau Ferré de France pour la réalisation de ses études préliminaires dans le cadre d'un pourcentage de 10 % du montant total de l'étude préliminaire estimée à 100 000 € HT maximum soit 10 000 € HT maximum ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de cofinancement ci-annexé.

RAPPORTEUR : M. DIOURON

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

25 - Pôle d'Echanges Multimodal - Validation du contrat de pôle - Autorisation de signature

Le Conseil Municipal :

- prend acte du projet de Pôle d'Echanges Multimodal tel qu'issu de l'étude de faisabilité confiée au cabinet CODRA et validée par le comité de pilotage du PEM réunissant les sept partenaires (Etat, Région Bretagne, Département, Saint-Brieuc Agglomération, Ville de Saint-Brieuc, S.N.C.F. et RFF) le 30 novembre 2010,
- valide le projet de contrat de pôle joint en annexe,
- autorise Monsieur le Maire à signer le dit contrat de pôle.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

26 - Pôle d'Echanges Multimodal - Lancement d'un concours de Maîtrise d'œuvre - Information

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information.

27 - Pôle d'Echanges Multimodal Convention de maîtrise d'ouvrage unique - Saint-Brieuc Agglomération - Ville de Saint-Brieuc

Le Conseil Municipal :

- décide de conclure une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec Saint-Brieuc Agglomération pour la réalisation du Pôle d'Echanges Multimodal,
- approuve les termes de la dite convention de maîtrise d'ouvrage unique qui désigne Saint-Brieuc Agglomération pour coordonner la réalisation de cette opération,
- précise que l'enveloppe financière sera arrêtée ultérieurement et validée par avenant à la présente convention selon la clef de répartition 60% Saint-Brieuc Agglomération 40 % Ville de Saint-Brieuc pour la première phase de réalisation du PEM au Sud,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente, et l'ensemble des documents afférents à ce dossier,
- approuve les termes de l'avenant au marché n°201 0076104801 notifié le 18 août 2011 à l'entreprise SCE et relatif au transfert de ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la dépose et la pose d'une passerelle piétonne au-dessus des voies ferrées au maître d'ouvrage unique Saint-Brieuc Agglomération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant et tout document s'y rapportant.

RAPPORTEUR : Mme. DIOURON

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

28 - Projet TEO - Convention de maîtrise d'ouvrage unique- Saint-Brieuc Agglomération - Ville de Saint-Brieuc

Le Conseil Municipal :

- décide de conclure une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec Saint-Brieuc agglomération pour la réalisation du projet TEO .
- approuve les termes de la dite convention de maîtrise d'ouvrage unique qui désigne Saint-Brieuc Agglomération pour coordonner la réalisation de cette opération.
- précise que l'enveloppe financière sera arrêtée ultérieurement et validée par avenant à la présente convention selon la clef de répartition arrêtée entre les deux collectivités.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente et l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

RAPPORTEUR : M. MAYEUX

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal :

29 - Secteur enfance/jeunesse - Attribution de subventions - 1^{er} volet 2011

Le Conseil Municipal :

- affirme sa volonté de soutenir les projets des associations suivantes :

La Régie des Quartiers pour l'organisation par les centres sociaux briochins de sorties familiales et loisirs de proximité durant l'été 2011 ;

Les Eclaireurs et Eclaireuses de France pour l'organisation d'activités éducatives en direction des jeunes durant l'année 2011 ;

Les Scouts et Guides de France pour l'organisation d'activités éducatives en direction des jeunes durant l'année 2011 ;

L'Amicale Laïque Centre de Vacances pour l'organisation d'un centre de vacances dans l'Ain durant l'été 2011 ;

La Vaillante Centre de Vacances pour l'organisation d'un centre de vacances à Fouesnant durant l'été 2011 ;

Le Cercle pour la mise en place d'activités culturelles et sportives pour les 6-11 ans sur le quartier de la Croix Lambert ;

La Compagnie des Accordeurs de Contes pour la mise en place dans les structures Petite Enfance d'ateliers parents-enfants ;

Le Carré d'Art pour la mise en place dans les structures Petite Enfance d'ateliers parents-enfants.

- décide l'attribution des subventions suivantes :

| | |
|---------------------------------------|---------|
| - Régie des Quartiers | 2 700 € |
| - Eclaireurs et Eclaireuses de France | 1 500 € |
| - Scouts et Guides de France | 850 € |
| - Le Cercle | 8 560 € |

- décide l'attribution des subventions suivantes :

| | |
|-------------------------------------|---------|
| - Amicale Laïque Centre de Vacances | 2 000 € |
| - La Vaillante Centre de vacances | 2 000 € |

- décide l'attribution des subventions suivantes :

| | |
|----------------------------|-------|
| - Les Accordeurs de Contes | 440 € |
| - Carré d'Art | 450 € |

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE

Présents : 38

Pouvoirs : 3

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1
(M. PROVOST)

30 - Gestion et animation de la base nature de la Ville Oger - Convention d'occupation du domaine public et convention d'objectifs et de moyens avec le comité de Quartier de la Croix-Saint-Lambert

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes des conventions d'occupation du domaine public et d'objectifs et de moyens, ci-annexées, entre le Comité de quartier de la Croix Lambert et la Ville de SAINT-BRIEUC,
- autorise le Maire à signer lesdites conventions.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE

Présents : 38

Pouvoirs : 3

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1
(Mme LEFAUCHEUR)

31 - Association UNVSTI Convention d'objectifs et de moyens 2011-2012-2013 - Aide a un emploi - Aide à un emploi - Attribution de subventions - Année 2011

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association **UnVsti** pour la période 2011 - 2013 ,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- décide l'attribution de subventions pour l'année 2011 à savoir :

| | |
|---|-----------------|
| ▪ aide au titre des emplois aidés par la Ville - et parallèlement par le Conseil général sur un poste d'animateur (art 4-1...) sous réserve du soutien conjoint du Conseil Général des Côtes d'Armor. | 7 623 € |
| ▪ aide financière au titre des politiques culture et jeunesse de la Ville à savoir pour l'exercice 2011 : (art 4-1) | |
| <u>Subventions au titre de la Jeunesse</u> : | |
| Aide au fonctionnement : 2 500 € | 12 500 € |
| Projet Zéro à la tolérance Zéro : 6 000 € | |
| Projet Foot en salle : 4 000 € | |
| <u>Subventions au titre de la Culture</u> | |
| Aide au fonctionnement : 2 500 € | 13 500 € |
| Projet Battle Event : 10 000 € | |
| Projet Chock Urbain : 1 000 € | |

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 37

Pouvoirs : 2

Total : 39

Exprimés : 39

Voix Pour : 39

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1
(M. INBANYASSIN)

32 - Réussite éducative - Convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès de la caisse des écoles - Année scolaire 2011/2012

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de SAINT-BRIEUC auprès de la Caisse des Ecoles, conclue pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2011,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la délibération,
- dit que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions sont inscrits au budget de la Ville de SAINT-BRIEUC.

RAPPORTEUR : Mme RAULT

Présents : 37

Pouvoirs : 3

Total : 40

Exprimés : 40

Voix Pour : 40

Voix Contre : 0

Abstention : 0

33 - Compagnie Gazibul/Maison du Théâtre et du Jeune Public - Convention pluriannuelle d'objectifs 2011-2012-2013

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention annexée à la délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

34 -Musée d'Art et d'Histoire - Biennale armoricaine d'art vivant contemporain 2011 - Convention de partenariat avec le collectif des artistes plasticiens des Côtes d'Armor

Le Conseil Municipal :

- approuve le principe de la tenue de cette exposition élaborée par le Collectif des artistes plasticiens des Côtes d'Armor au Musée d'Art et d'Histoire dans le pavillon des expositions temporaires et la cour du Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Brieuc ,
- approuve les termes de la convention ci-annexée qui précise les modalités d'organisation de l'exposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

35 - Subventions aux associations culturelles, établissements publics et équipes artistiques - Année 2011- 3ème tranche

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution des subventions figurant dans les tableaux ci-ci-dessous, un montant total de 57 150 €,
- approuve les termes des conventions financières à conclure avec le Club Olympique Briochin, le Collectif des Plasticiens des Côtes d'Armor, la Contremarche et l'Orchestre d'Harmonie.
- autorise Monsieur le Maire à signer les dites conventions

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38 Pouvoirs : 3 Total : 41 Exprimés : 41

Voix Pour : 41 Voix Contre : 0 Abstention : 0

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, Année 2011/ 2^{ème} tranche
EQUIPES ARTISTIQUES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Année 2011/

3^{ème} tranche**A - Associations culturelles****A.1 - Au titre du fonctionnement**

| nom de l'association | SUBV 2010 | SUBV 2011 |
|--|-----------|-----------------|
| - Danse - | | |
| Club Olympique Briochin / Section Danse | 600 € | 600 € |
| Budget prév. 2011 secteur Culture : 49 520 € | | |
| - Musique - | | |
| Club Olympique Briochin / Section Fanfare | 3 200 € | 3 200 € |
| Budget prév. 2011 secteur Culture : 49 520 € | | |
| Orchestre d'harmonie de Saint-Brieuc | 20 000 € | 15 000 € |
| Budget prév. 2011 secteur Culture : 49 520 € | | |
| - Théâtre - | | |
| Club Olympique Briochin / Section Art Dramatique | 350 € | 350 € |
| Budget prév. 2011 secteur Culture : 49 520 € | | |
| Sous-TOTAL A.1 | | 19 150 € |

A.2 - Au titre de l'aide à projet

| nom de l'association | SUBV 2010 | SUBV 2011 |
|---|-----------|------------|
| - Arts visuels - | | |
| Collectif des Plasticiens des Côtes d'Armor | * | 14 000 €** |

5e biennale Le Regard des Autres - Budget prév. projet : 80 532 €

* Edition 2009 : le montant de l'aide de la Ville a été de 14 000 € répartie sur les exercices 2008 et 2009

** Edition 2011 : subvention en un seul versement sur l'exercice 2011 - convention votée lors de cette même séance

| | | |
|-----------------|----------|----------|
| La Contremarche | 12 000 € | 12 000 € |
|-----------------|----------|----------|

Cité Rap du 26 au 30 octobre 2011 / Budget prév. projet : 145 633 €

- Pluridisciplinaire -

| | | |
|-----------|----------|----------|
| Wild Rose | 10 000 € | 10 000 € |
|-----------|----------|----------|

Spécifiquement pour l'exposition de Miss Tic dans l'ancien Monoprix. Pour mémoire : même aide complémentaire l'an passé

| | | |
|-----------------------|--|-----------------|
| Sous-TOTAL A.2 | | 36 000 € |
|-----------------------|--|-----------------|

| | | |
|-----------------------|--|-----------------|
| Sous-TOTAL / A | | 55 150 € |
|-----------------------|--|-----------------|

B. - Equipes artistiques

B.1 - Au titre du projet

| nom de l'association | SUBV 2010 | SUBV 2011 |
|----------------------|-----------|-----------|
|----------------------|-----------|-----------|

| | | |
|-------------------------|------------|---------|
| Association Lib'Errance | sans objet | 1 000 € |
|-------------------------|------------|---------|

Création d'un album et projet de résidence en Côtes d'Armor à la Passerelle (à confirmer) les 3 et 4 novembre 2011
Budget prév. projet : 35 750 €

| | | |
|------------------|------------|---------|
| La Belle Inutile | sans objet | 1 000 € |
|------------------|------------|---------|

Mise en scène d'une œuvre contemporaine "Portrait d'une dame" du 7 avril au 15 nov. 2011 / Budget prév. 2011 : 52 780 €

| | | |
|-------------------------|--|----------------|
| Sous-TOTAL / B.1 | | 2 000 € |
|-------------------------|--|----------------|

| | | |
|-----------------------|--|----------------|
| Sous-TOTAL / B | | 2 000 € |
|-----------------------|--|----------------|

| | | |
|----------------------|--|-----------------|
| TOTAL GENERAL | | 57 150 € |
|----------------------|--|-----------------|

36 - Partenariat Ville/Sportifs de haut niveau - Attribution de subventions

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes des conventions ci annexées et autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions;

- décide l'attribution de subventions à :

- 5000 € à Laetitia Lecorguillé
- 1500 € à Fred Duthil
- 1500 € à Bertrand Delesne
- 500 € à Mehdi Achegane
- 500 € à Marie Poidevin

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

37 - Passeport Jeunes Ti Pass chèques multi-activités - Remboursement des associations et recouvrement auprès du Département des Côtes d'Armor Année scolaire 2010/2011 - 5ème tranche"

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux remboursements, sous forme de subventions, des chèques Ti pass qui lui ont été remis par les associations signataires de la convention de partenariat et de recouvrer la recette équivalente auprès du Département des Côtes d'Armor suivant le tableau ci-dessous :

| Associations | Nbr chèque | Valeur | Total |
|--|------------|---------|-------------------|
| Centre Municipal de Voile | 5 | 10.00 € | 50.00 € |
| Club Olympique Briochin (Foot) | 2 | 10.00 € | 20.00 € |
| ASPTT | 7 | 10.00 € | 70.00 € |
| Union cycliste briochine | 3 | 10.00 € | 30.00 € |
| Cercle des Nageurs Briochins | 15 | 10.00 € | 150.00 € |
| Cercle de l'épée | 28 | 10.00 € | 280.00 € |
| Association Nin Jitsu | 8 | 10.00 € | 80.00 € |
| Aiki club | 24 | 10.00 € | 240.00 € |
| Charivari | 22 | 10.00 € | 220.00 € |
| Quai Ouest | 3 | 10.00 € | 30.00 € |
| Le Cercle | 46 | 10.00 € | 460.00 € |
| MJC Plateau | 70 | 10.00 € | 700.00 € |
| Maison du Théâtre Jeune Public | 4 | 10.00 € | 40.00 € |
| Ensemble Traditionnel du pays de Gouet | 3 | 10.00 € | 30.00 € |
| Atelier du bois Ludik | 2 | 10.00 € | 20.00 € |
| Scouts et guides de France Beaumanoir | 25 | 10.00 € | 250.00 € |
| | | Total | 2 670.00 € |

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

38 - Vie associative - Subventions de fonctionnement et de soutien aux projets - 2^{ème} tranche - Année 2011

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations, ainsi que des aides exceptionnelles au titre des projets, conformément aux tableaux ci-dessous:

| Subventions de Fonctionnement seconde tranche | MONTANT |
|--|----------------|
| ✓ Echiquier Briochin | 1.000 € |
| ✓ Ass. des Chemins de Fer des Côtes du Nord | 400 € |
| ✓ La Prévention Routière | 150 € |
| ✓ Amicale du Grand Ginglin: | 100 € |

| Subventions aux projets | |
|---|---------|
| ✓ L'Atelier Régional du Bois Ludik : soutien financier à l'occasion de la 1 ^{ère} édition du salon Régional du Bois qui a eu lieu les 14 et 15 mai derniers au Légué..... | 1.750 € |
| ✓ Le Comité des quartiers de la Cx St Lambert : aide exceptionnelle au titre de l'édition 2011 de la fête de la pomme et des vieux métiers..... | 2.000 € |
| ✓ Le Comité de Réflexion et d'Animation : aide exceptionnelle au titre de l'édition 2011 de la fête du maquereau à Cesson | 2.600 € |
| ✓ L'Association de Quartier Les Grands Villages : soutien exceptionnel au titre du financement du local de stockage des décors de théâtre..... | 720 € |
| ✓ L'Amicale des Marins et Marins Anciens de la section de St Briec (AMMAC Cols Bleus) : soutien exceptionnel au titre de l'acquisition d'un nouveau drapeau..... | 500 € |
| ✓ L'Association MVCG Bretagne : soutien exceptionnel au titre de sa participation à la commémoration de la Libération de Saint-Briec le 6 août dernier..... | 500 € |
| ✓ Le Comité d'Animation de Robien : aide exceptionnelle au titre de l'organisation de sa manifestation "Robien en Fête" le 26 Juin dernier..... | 300 € |
| ✓ La Sté Ornithologique d'Armor : aide exceptionnelle au titre de l'organisation de son Championnat Bi-Départemental 22-35 des oiseaux de cage et de volière qui aura lieu les 15 et 16 octobre prochains..... | 700 € |
| ✓ Comité de quartier de la Ville Jouha : reversement de la participation d'ERDF pour l'embellissement de son poste, rue Victor Grignard..... | 400 € |

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

39 - Emploi de proximité - Renouvellement du soutien financier à l'association "Double vue"

Le conseil Municipal :

- décide, dans le cadre de la convention tripartite du 19 mai 2009, le renouvellement de la participation au financement de l'emploi de directeur au sein de l'association "Double Vue" pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juin 2011 et pour un montant annuel de 3 815 €,
- dit qu'au titre de l'année 2011, une somme de 2 225 € sera versée pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 39 Pouvoirs : 3 Total : 42 Exprimés : 42

Voix Pour : 42 Voix Contre : 0 Abstention : 0

40--DOSSIER RETIRE EN SEANCE

41 - Solidarité internationale - Aide à la Palestine - Attribution d'une subvention d'aide au Projet à l'association France Palestine Solidarité 22

Le Conseil Municipal :

- décide l'attribution d'une subvention d'aide aux projets d'un montant de 500 € à l'association France Palestine Solidarité 22 Saint-Brieuc afin que celle-ci poursuive l'action humanitaire engagée auprès des populations palestiniennes de Gaza,
- souligne l'importance du contexte d'actualité internationale dans lequel s'inscrit l'adoption palestinien de cette délibération ; conformément à la volonté déjà exprimée par les élus municipaux - notamment à l'occasion de la décision qu'ils ont adoptée sur l'engagement de la Ville de Saint-Brieuc dans une action de coopération décentralisée avec les collectivités palestiniennes de Battir et de Kufur Thilit - ils expriment leur attachement à la légitime revendication du peuple palestinien de la création et de la reconnaissance d'un Etat, condition majeure d'un règlement pacifique et durable du conflit du Proche- Orient.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 1
(M. BENAY)

42 -Solidarité internationale - Coopération décentralisée Niger - Convention - Adhésion -programme ANIYA III

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention avec Cité Unies France portant sur l'action concertée de coopération au Niger, dite convention ANIYA III.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée ;
- précise que l'adhésion de la Ville de Saint-Brieuc à cette convention sera effective à compter de la notification de la présente délibération, jusqu'au 30 juin 2012, et pourra faire l'objet d'une prorogation après consultation du Conseil municipal.
- accepte de participer financièrement à ce projet par une cotisation annuelle de 2 000 €.
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Ville au titre de l'année 2011.

RAPPORTEUR : Mme BLEVIN

Présents : 38

Pouvoirs : 3

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

43 - Solidarité/santé - Subventions de fonctionnement aux associations - Année 2011 2^{ème} tranche

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions pour un montant total de 4 270 € conformément au tableau suivant :

| ASSOCIATIONS | SUBVENTIONS 2011 |
|---|---------------------|
| Secours Catholique | 700 € |
| Société de saint-Vincent de Paul | 350€ |
| Loisirs et Solidarité Retraités des Côtes d'Armor | 100€ |
| Association Ohé Prométhée Côtes d'Armor | 600€ |
| Vacances et Familles 22 | 1 950€ |
| Fédération des malades et handicapés | 270€ |
| AFSEP (Association française des sclérosés en plaques) | 100€ |
| Association des Sourds de SAINT BRIEUC et des Côtes d'Armor | 200€ |
| TOTAL SUBVENTIONS | 4 270€ |

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY

Présents : 38

Pouvoirs : 3

Total : 41

Exprimés : 41

Voix Pour : 41

Voix Contre : 0

Abstention : 0

44 - Commissions municipales - Désignation des représentants de la Ville - Modifications

Le Conseil Municipal :

- fixe le nombre des membres de la Commission Solidarité et Action Sociale - Santé et Petite Enfance à 12 membres (9 pour la majorité et 3 pour l'opposition).

- désigne :

↳ Mme Marie-Claire DIOURON, membre de la Commission Administration Générale et Finances, ↳

↳ M. Philippe GUENIFFEY, membre de la Commission Solidarité et Action Sociale, Santé et Petite Enfance

↳ Mme Joëlle LE GAGNE, membre de la Commission Jeunesse, Enseignement, Culture, Sports et Relations Internationales, en lieu et place de M. Philippe GUENIFFEY.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Présents : 39

Pouvoirs : 3

Total : 42

Exprimés : 42

Voix Pour : 42

Voix Contre : 0

Abstention : 0

Délégation de Conseil au Maire

Ville de SAINT-BRIEUC

Conseil Municipal

Séance du 27 septembre 2011

Rapporteur : M. LE MAIRE

N°

DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE

DECISIONS

en application de l'article L.2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

et de la délibération du
Conseil Municipal du 1^{er} avril 2008
modifiée par délibération n°1 du 31 mars 2009

1. Droit de préemption urbain

⇒ Décision du 14 juin 2011 notifiée le 17 juin 2011 d'exercer le droit de préemption urbain au profit de la Ville sur l'immeuble situé 13 bis rue du Tertre Marie Dondaine, cadastré section CY numéro 103 d'une superficie de 260 m², moyennant le prix de quinze mille euros (15 000 €) augmenté des frais d'acte, afin de constituer une réserve foncière pour un projet urbain et une politique locale de l'habitat.

⇒ Décision du 8 juillet 2011 notifiée le 12 juillet 2011 d'exercer le droit de préemption urbain au profit de la Ville sur l'immeuble situé rue du Tertre Marie Dondaine, cadastré section CY numéro 78 d'une superficie de 327 m², moyennant le prix de dix mille euros (10 000 €) augmenté des frais d'acte, afin de constituer une réserve foncière pour un projet urbain et une politique locale de l'habitat.

⇒ Décision du 22 juillet 2011 notifiée le 28 juillet 2011 d'exercer le droit de préemption urbain au profit de la Ville sur l'immeuble situé 27 bis rue des Trois Frères Le Goff, cadastré section AZ numéro 248 d'une superficie de 85 m², moyennant le prix de vingt-sept mille euros (27 000 €) augmenté des frais d'agence de trois mille sept cent quarante euros (3 740 €) et des frais d'acte, afin de constituer une réserve foncière pour la réalisation d'un parking public dans le cadre du plan de circulation et de stationnement du centre ville.

2. Transfert de crédits

⇒ Décision du 25 août 2011 de transférer la somme de 4 187 € des dépenses imprévues chapitre 022 compte 022 du budget des parkings vers le chapitre 67 compte 6717, permettant de régler les dépenses de fonctionnement engagées avant le 31 décembre 2011.

3. Conventions d'occupation de locaux scolaires

(B) = briochin

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|--|--------------------|---------|
| Côtes d'Armor Nature Environnement (B) | <u>Ecole élémentaire Beauvallon</u> : Convention autorisant Côtes d'Armor Nature Environnement à utiliser la cour, le préau, les sanitaires et les accès de l'école le mardi 24 mai 2011 de 18 h 00 à 20 h 00 dans le but d'organiser une réunion sur l'installation de sites de compostage collectif en pied d'immeuble. | 23 mai 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|---|--------------------|---------|
| Association des Parents d'Elèves de l'école de la Ville Hellio (B) | <u>Ecole primaire de la Ville Hellio :</u> Convention autorisant l'association des Parents d'Elèves de l'école de la Ville Hellio à utiliser la salle de motricité, la cuisine, la cantine, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 18 juin 2011 de 10 h 00 à minuit dans le but d'organiser une kermesse. | 27 mai 2011 | Gratuit |
| Madame LE VOT Madame BEHEREC (agents A.T.S.E.M.) (B) | <u>Ecole maternelle de l'Etablette :</u> Convention autorisant Madame LE VOT et Madame BEHEREC à utiliser la salle polyvalente, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le mardi 14 juin 2011 de 18 h 00 à 21 h 00 dans le but d'organiser un pot de départ en retraite. | 6 juin 2011 | Gratuit |
| Association des Ecoles publiques Hoche et Guébriant (B) | <u>Ecole élémentaire Hoche :</u> Convention autorisant l'Association des écoles publiques Hoche et Guébriant à utiliser la cantine, le gymnase, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 18 juin 2011 de 9 h 00 à 20 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 10 juin 2011 | Gratuit |
| Association des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole primaire Baratoux :</u> Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves à utiliser la bibliothèque, le réfectoire, la cour intérieure, les sanitaires et les accès de l'école le dimanche 26 juin 2011 de 7 h 00 à 18 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 10 juin 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|--|---|--------------------|---------|
| Association des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole maternelle Guy Ropartz :</u> Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves à utiliser la salle d'activités, la cuisine, le hall d'entrée, la cour, le parking, les sanitaires et les accès de l'école le dimanche 19 juin 2011 de 8 h 00 à 19 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 10 juin 2011 | Gratuit |
| Association des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole élémentaire Jacques Brel :</u> Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves à utiliser la 2 ^{ème} salle à l'entrée (sur la gauche), la cour, les sanitaires et les accès de l'école le mardi 14 juin 2011 de 20 h 30 à 23 h 00 dans le but d'organiser une réunion de préparation de kermesse. | 13 juin 2011 | Gratuit |
| Association des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole élémentaire Jean Nicolas :</u> Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves à utiliser la cuisine, le restaurant scolaire, la salle de motricité, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 25 juin 2011 de 8 h 30 à 19 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 14 juin 2011 | Gratuit |
| Association Skol Diwan Sant-Brieg (B) | <u>Ecole Diwan :</u> Convention autorisant l'Association Skol Diwan Sant Brieg à utiliser l'ensemble de la garderie avec le réfrigérateur, les pièces à l'étage, la "salle des devoirs du rez-de-chaussée", la cour, le préau, les sanitaires et les accès de l'école le dimanche 26 juin 2011 de 8 h 00 à 20 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 14 juin 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|--|---|--------------------|---------|
| Association des Parents et Amis des écoles Curie et Poutrin (B) | <u>Ecole élémentaire Poutrin:</u> Convention autorisant l'Association des Parents et Amis des écoles Curie et Poutrin à utiliser la salle de restauration, la cuisine, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 25 juin 2011 de 8 h 00 à 23 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 14 juin 2011 | Gratuit |
| Association des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole élémentaire de la Vallée :</u> Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves à utiliser la cuisine, la cour, le préau extérieur, le préau intérieur (en cas de pluie), les sanitaires et les accès de l'école le samedi 18 juin 2011 de 14 h 00 à 17 h 30 dans le but d'organiser une kermesse. | 14 juin 2011 | Gratuit |
| Amicale Laïque des écoles du Grand Clos (B) | <u>Ecole maternelle et primaire du Grand Clos :</u> Convention autorisant l'Amicale Laïque des écoles du grand Clos à utiliser la salle de motricité, la salle des maîtres, la salle de restauration, la cuisine, les sanitaires et les accès de l'école maternelle et la salle de restauration, la salle des maîtres, la cuisine, une salle de classe à l'étage, la cour, le préau, les sanitaires et les accès de l'école primaire le samedi 18 juin 2011 de 14 h 00 à 23 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 17 juin 2011 | Gratuit |
| Amicale des Parents d'Elèves (B) | <u>Ecole primaire des Merles :</u> Convention autorisant l'Amicale des Parents d'Elèves à utiliser la salle de sports, la cuisine, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 18 juin 2011 de 10 h 00 à minuit dans le but d'organiser une kermesse. | 17 juin 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|---|--------------------|---------|
| Comité d'Animation des Ecoles de Cesson Bourg (B) | <u>Ecoles maternelle et primaire de Cesson Bourg :</u> Convention autorisant le Comité d'Animation des écoles de Cesson Bourg à utiliser la salle de restauration, les salles de classe, le préau de l'école élémentaire, le préau côté maternelle, les cours, les sanitaires et les accès des écoles le dimanche 19 juin 2011 de 13 h 00 à 20 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 18 juin 2011 | Gratuit |
| Amicale Laïque des écoles Berthelot (B) | <u>Ecole élémentaire Berthelot :</u> Convention autorisant l'Amicale Laïque des écoles Berthelot à utiliser la salle des maîtres, le bureau du directeur, une salle de classe, la salle d'activités, la nouvelle salle des sports, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le dimanche 26 juin 2011 de 9 h 00 à 23 h 00 dans le but d'organiser une kermesse. | 21 juin 2011 | Gratuit |
| Amicale des Parents d'Elèves de Beauvallon et de la Ville Bougault (B) | <u>Ecole élémentaire Beauvallon :</u> Convention autorisant l'Amicale des Parents d'Elèves de Beauvallon et de la Ville Bougault à utiliser la cuisine, le préau, la cour, le hall d'entrée, les sanitaires et les accès de l'école le dimanche 26 juin 2011 de 10 h 00 à 19 h 00 dans le but d'organiser une fête de fin d'année. | 21 juin 2011 | Gratuit |
| Comité d'Animation des Ecoles de Cesson Bourg (B) | <u>Ecole élémentaire de Cesson Bourg :</u> Convention autorisant le Comité d'Animation des Ecoles de Cesson Bourg à utiliser les salles de classe, la salle de garderie, la salle de restauration, la cour, le préau, les sanitaires et les accès de l'école le mardi 28 juin 2011 de 17 h 30 à 23 h 30 dans le but d'organiser un concert des Chorales des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles. | 21 juin 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|--|---|--------------------|---------|
| <p>Association des Parents et Amis des Ecoles Curie et Poutrin</p> <p>(B)</p> | <p><u>Ecole élémentaire Poutrin</u> :</p> <p>Avenant n°1 à la convention du 14 juin 2011 autorisant l'Association des Parents et Amis des écoles Curie et Poutrin à utiliser les deux classes de CP le samedi 25 juin 2011 de 8 h 00 à 23 h 00 dans le but de brancher des friteuses.</p> | 21 juin 2011 | Gratuit |
| <p>Association des Parents d'Elèves des écoles Yves Dollo Les Villages</p> <p>(B)</p> | <p><u>Ecole élémentaire Yves Dollo Les Villages</u> :</p> <p>Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves des écoles Yves Dollo les Villages à utiliser les deux salles de restauration, le terrain de foot derrière l'école, la cour, les sanitaires et les accès de l'école le samedi 25 et le dimanche 26 juin 2011 de 8 h 00 à 21 h 30 dans le but d'organiser une kermesse.</p> | 24 juin 2011 | Gratuit |
| <p>Association des Parents d'Elèves des Ecoles élémentaire et maternelle Jacques Brel</p> <p>(B)</p> | <p><u>Ecole maternelle et élémentaire Jacques Brel</u> :</p> <p>Convention autorisant l'Association des Parents d'Elèves des écoles élémentaire et maternelle Jacques Brel à utiliser le hall d'entrée, la cuisine, la salle de réfectoire, la grande salle, le petit jardin, la cour, les accès et les sanitaires des écoles maternelle et élémentaire du samedi 25 juin 2011 de 14 h 00 à 18 h 30 au dimanche 26 juin 2011 de 11 h 30 à 20 h 00 dans le but d'organiser une kermesse.</p> | 24 juin 2011 | Gratuit |

4. Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|--|---|--------------------|---------|
| <p>Ecole d'Art Martenot (B)</p> | <p><u>Cité de la Musique, de la Danse et des Arts</u> :</p> <p>Avenant n°1 à la convention du 22 octobre 2010 autorisant l'Ecole d'Art Martenot à occuper les salles n°46 et 48 de la Cité de la Musique, de la Danse et des Arts à compter du 1^{er} juin 2011.</p> | 31 mai 2011 | Gratuit |
| <p>Tennis de Table Corporatif Briochin (B)</p> | <p><u>Centre Curie</u> :</p> <p>Convention autorisant le Tennis de Table Corporatif Briochin à utiliser la salle de réunion de l'Amicale des Employés Municipaux, située au 2^{ème} étage du bâtiment C, le mardi 13 septembre 2011 de 18 h 00 à 22 h 00 dans le but d'organiser une Assemblée Générale.</p> | 10 juin 2011 | Gratuit |
| <p>Club de Musculation et de Culturisme (C.M.C.) (B)</p> | <p><u>Centre Curie</u> :</p> <p>Convention autorisant le Club de Musculation et de Culturisme à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A, le vendredi 17 juin 2011 de 18 h 00 à 22 h 00 dans le but d'organiser un Conseil d'Administration.</p> | 10 juin 2011 | Gratuit |
| <p>Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët (B)</p> | <p><u>2, rue Anatole France</u> :</p> <p>Convention autorisant l'Ensemble Traditionnel du Pays de Gouët à utiliser les quatre pièces de l'immeuble situé 2 rue Anatole France le mercredi 22 juin 2011 de 19 h 00 à 22 h 00, le dimanche 31 juillet 2011 de 12 h 00 à 15 h 00 et le samedi 20 août 2011 de 11 h 00 à 14 h 00 dans le but d'y exercer l'activité de l'association.</p> | 10 juin 2011 | Gratuit |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|---|---------------------|--|
| <p>ADALEA</p> <p>(B)</p> | <p><u>12 bis rue de Balzac</u> :</p> <p>Convention autorisant ADALEA à utiliser des locaux situés à l'arrière du 12 bis rue de Balzac, à compter du 18 avril 2011 jusqu'au 31 décembre 2011, dans le but de stocker son matériel de jardinage, d'y installer un vestiaire et d'exercer son activité dans le cadre du "chantier école" les jours de pluie.</p> | <p>10 juin 2011</p> | <p>Gratuit</p> <p>Charges EDF et eau payées par ADALEA</p> |
| <p>Scouts et Guides de France</p> <p>(B)</p> | <p><u>Château Bily</u> :</p> <p>Convention autorisant les Scouts et Guides de France à utiliser des locaux situés sur le site de Château Bily, à compter du 1^{er} janvier 2011, dans le but d'exercer leur activité.</p> | <p>21 juin 2011</p> | <p>Gratuit</p> |
| <p>Le Cercle de l'Épée</p> <p>(B)</p> | <p><u>Centre Curie</u> :</p> <p>Convention autorisant le Cercle de l'Épée à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A, le samedi 25 juin 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 dans le but d'organiser les examens de la journée nationale d'arbitrage.</p> | <p>24 juin 2011</p> | <p>Gratuit</p> |
| <p>Association Départementale Alternatives Judiciaires</p> <p>(B)</p> | <p><u>Centre Curie</u> :</p> <p>Convention autorisant l'Association Départementale d'Alternatives Judiciaires à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A, le lundi 20 et le mardi 21 juin 2011 de 9 h 00 à 17 h 00 dans le but d'organiser un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage des stupéfiants.</p> | <p>28 juin 2011</p> | <p>Gratuit</p> |
| <p>Kick Boxing Full Contact</p> <p>(B)</p> | <p><u>Centre Curie</u> :</p> <p>Convention autorisant Kick Boxing Full Contact à utiliser la salle de réunion située au 1^{er} étage du bâtiment A, le samedi 2 juillet 2011 de 8 h 00 à 18 h 00 dans le but d'organiser une Assemblée Générale.</p> | <p>29 juin 2011</p> | <p>Gratuit</p> |

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|---|------------------------------|---|
| Monsieur Didier PELARD (B) | <u>24 Boulevard Sévigné :</u> Convention autorisant Monsieur PELARD à occuper un terrain situé 24 Boulevard Sevigné à compter du 1 ^{er} juillet 2011 dans le cadre du jardin de la biodiversité | 1 ^{er} juillet 2011 | un pot de miel par ruche et par an |
| Ville de SAINT-BRIEUC | <u>Enceinte Vieux Séminaire de Cesson, mise à disposition d'un terrain de football :</u> Convention par laquelle la Société Immobilière de la rue de Genève autorise la Ville de SAINT-BRIEUC à utiliser, pour ses associations, le terrain de football en herbe se trouvant dans l'enceinte du Vieux Séminaire de Cesson du 1 ^{er} septembre 2011 au 31 août 2013 conformément au planning annexé. | 1 septembre 2011 | Entretien du terrain, maintenance de l'éclairage et consommations d'éclairage du terrain sont pris en charge par la Ville de SAINT-BRIEUC |

5. Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans:

(B)= briochin (NB)= non briochin

| LOCATAIRE | OBJET DE LA CONVENTION | DATE DE CONVENTION | LOYER |
|---|---|--------------------|---------|
| Madame Merrer Josette (B) | Location de la salle Michel Fraboulet les 21 et 22 Mai 2011 | 15 Avril 2011 | Gratuit |
| Ligue des droits de l'Homme (B) | Location salle du petit théâtre le 19 Mai 2011 | 15 Avril 2011 | Gratuit |
| Union Solidaires 22 (B) | Location salle du petit théâtre pour le 21 Avril 2011 | 15 Avril 2011 | Gratuit |
| Côtes d'Armor Nature Environnement (B) | Location salle du petit théâtre le 14 Mai 2011 | 18 Avril 2011 | Gratuit |
| Association Sentieritalia (B) | Location salle n°3 le 27 Mai 2011 | 18 Avril 2011 | Gratuit |
| Agence Guegan immobilier (B) | Location salle Ogivale le 28 Mai 2011 | 20 Avril 2011 | 27.20 € |
| Monsieur Logeat Robert (B) | Location salle Michel Fraboulet le 17 Septembre 2011 | 22 Avril 2011 | 88.95 € |
| OGEC Ecole Sainte Bernadette (B) | Location petites salles de Robien le 25 Juin 2011 | 22 Avril 2011 | Gratuit |
| Madame Royant (B) | Location salle Michel Fraboulet le 25 Juin 2011 | 22 Avril 2011 | 88.95 € |
| France Bénévolat (NB) | Location salle Ogivale le 18 Mai 2011 | 22 Avril 2011 | Gratuit |
| MODEM (NB) | Location salle école du centre le 12 Mai 2011 | 27 Avril 2011 | 27.20 € |
| Association des orphelins de guerre et de la pupille de la nation (B) | Location salle Michel Fraboulet le 4 Mai 2011 | 27 Avril 2011 | 27.20 € |

| | | | |
|---|---|---------------|----------|
| Favec 22 (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 9 octobre 2011 | 28 Avril 2011 | Gratuit |
| ABSAG 22 (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 26 juin 2011 | 28 Avril 2011 | Gratuit |
| Association NOAMA (B) | Location salle petit théâtre le 18 juin 2011 | 5 Mai 2011 | Gratuit |
| AUB SANTE (B) | Location salle école du centre le 16 mai 2011 | 5 Mai 2011 | Gratuit |
| Association FLORIDITA (B) | Location salle Michel Fraboulet le 18 mai 2011 | 9 Mai 2011 | Gratuit |
| Accueil des Villes Françaises (B) | Location petites salles de Robien le 17 juin 2011 | 9 Mai 2011 | 57.20 € |
| Système d'échange local (NB) | Location salle petit théâtre le 2 juillet 2011 | 11 Mai 2011 | 27.20 € |
| Santé Liberté Bretagne (B) | Location salle Michel Fraboulet le 27 Mai 2011 | 12 Mai 2011 | 27.20 € |
| Sport Adapté Briochine (B) | Location salle du petit théâtre le 17 juin 2011 | 12 Mai 2011 | 27.20 € |
| L'UMP des Côtes d'Armor (B) | Location petites salles de Robien le 27 mai 2011 | 16 Mai 2011 | 57.20 € |
| Agence Guegan (B) | Location salle du petit théâtre le 18 juin 2011 | 16 Mai 2011 | 27.20 € |
| Cabinet De Pontbriand (B) | Location salle du petit théâtre le 21 juin 2011 | 16 Mai 2011 | 27.20 € |
| Madame BLACTEAU (B) | Location salle Michel Fraboulet les 9 et 10 juillet 2011 | 17 Mai 2011 | 183.00€ |
| Association "Confettis" (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 19 juin 2011 | 18 mai 2011 | Gratuit |
| Association APEL Groupe Scolaire Saint Michel (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 24 juin 2011 | 18 mai 2011 | Gratuit |
| Association des Paralysés de France (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 25 juin 2011 | 18 mai 2011 | Gratuit |
| Institut Médico Educatif Guy Corlay (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 1 ^{er} juillet 2011 | 18 mai 2011 | Gratuit |
| Monsieur MAUXION (B) | Location salle Michel Fraboulet les 20 et 21 août 2011 | 19 Mai 2011 | 183.00 € |
| Agence DE BRETAGNE (B) | Location salle petit théâtre le 24 juin 2011 | 24 Mai 2011 | 27.20 € |
| MODEM (NB) | Location salle petit théâtre le 25 juin 2011 | 24 Mai 2011 | 27.20 € |
| Urbania Nantes (NB) | Location petites salles de Robien le 27.06.2011 | 27 Mai 2011 | 57.20 € |

| | | | |
|---|---|-----------------|---------|
| Association Floridita (B) | Location salle du petit théâtre le 1 juin 2011 | 27 Mai 2011 | 27.20 € |
| Association des Commerçants Espace Saint Lambert (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 10 juillet 2011 | 7 juin 2011 | Gratuit |
| Mademoiselle RONXIN (NB) | Location salle Michel Fraboulet le 2 juillet 2011 | 8 juin 2011 | 88.95 € |
| Cercle Celtique de SAINT BRIEUC (B) | Location petites salles de Robien été 2011 | 8 juin 2011 | Gratuit |
| A.C.A.P (B) | Location salle du Petit Théâtre le 16 juin 2011 | 10 juin 2011 | Gratuit |
| US. CGT 22 (B) | Location salle Michel Fraboulet le 24 juin 2011 | 10 juin 2011 | Gratuit |
| ADHO Contre la Leucémie (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 31 juillet 2011 | 14 juin 2011 | Gratuit |
| Secours Populaire Français (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 17 juillet 2011 | 14 juin 2011 | Gratuit |
| Fédération des Malades et Handicapés (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 3 juillet 2011 | 14 juin 2011 | Gratuit |
| District de Football 22 (NB) | Location de la Grande Salle de Robien le 27 août 2011 | 30 juin 2011 | 925 € |
| Saint-Brieuc Entreprises (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 27 août 2011 | 30 juin 2011 | Gratuit |
| Saint-Brieuc Agglomération (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 4 septembre 2011 | 30 juin 2011 | Gratuit |
| Griffon Maquettes Club (B) | Location de la Grande Salle de Robien les 10 et 11 septembre 2011 | 30 juin 2011 | Gratuit |
| Bagad Sant Brieg (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 17 septembre 2011 | 12 juillet 2011 | Gratuit |
| Association pour l'Animation et les loisirs des personnes âgées (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 25 septembre 2011 | 12 juillet 2011 | Gratuit |
| Comité d'Etablissement cheminots (retraités) (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 29 septembre 2011 | 12 juillet 2011 | Gratuit |
| Comité "Arbre de Noël" Centre Hospitalier Yves le Foll (B) | Location de la Grande Salle de Robien le 10 décembre 2011 | 12 juillet 2011 | 646 € |

6. Marchés

| N°Marché | Titulaire | Type | Objet (Libellé précis du marché) | Montant HT | Mini HT | Maxi HT | Date notification |
|-----------|--|------|---|------------|-----------|-----------|-------------------|
| 201102701 | OXYD 75001 PARIS | S | Hébergement du site internet de la Ville | 3 634.00 | | | 10/06/2011 |
| 201103001 | DR-EQUIPEMENT 01360 BELIGNEUX | T | Changement du garde-corps de l'esplanade Alfred Jarry | 189 972.00 | | | 30/05/2011 |
| 201102901 | Ty-vi 22 22000 Saint-Brieuc | F | Acquisition d'un véhicule lourd de 9 à 12 tonnes avec caisse démonteur d'occasion | 22 000.00 | | | 27/05/2011 |
| 201102902 | Ty-vi 22 22000 Saint-Brieuc | F | Acquisition d'un véhicule de 3,5 tonnes avec double cabine d'occasion | 18 900.00 | | | 27/05/2011 |
| 201102903 | LOCARMOR 29000 QUIMPER | F | Acquisition d'un chariot élévateur d'occasion | 13 500.00 | | | 28/05/2011 |
| 201102904 | SBMTP 35652 LE RHEU | F | Acquisition d'un rouleau tandem neuf | 15 000.00 | | | 31/05/2011 |
| 201103101 | MISSENARD QUINT 22190 PLERIN | S | Ramonage et entretien des chaufferies | 24 002.00 | | | 27/06/2011 |
| 201103201 | JEM CONCEPT 56130 PEAULE | T | Fourniture et pose pour le remplacement d'une structure de jeux à la côte aux maris | 13 838.00 | | | 08/06/2011 |
| 201103301 | DELVAUX - TOMMY MARTIN 22300 LANNION | S | Maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école Dolto | 60 325.00 | | | 27/06/2011 |
| 201102801 | SBCP 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ | F | Acquisition d'un cuiseur multifonctions pour la cuisine centrale | 26 178.84 | | | 08/06/2011 |
| 201103401 | VOTRE BUREAU 29600 MORLAIX | F | Fourniture et maintenance d'équipements multifonctions pour les services municipaux | | 3 660.00 | 7 320.00 | 15/06/2011 |
| 201103402 | VOTRE BUREAU 29600 MORLAIX | F | Fourniture et maintenance d'équipements multifonctions pour les services municipaux | | 1 830.00 | 3 660.00 | 15/06/2011 |
| 201103403 | VOTRE BUREAU 29600 MORLAIX | F | Fourniture et maintenance d'équipements multifonctions pour les services municipaux | | 1 320.00 | 2 640.00 | 15/06/2011 |
| 201103404 | VOTRE BUREAU 29600 MORLAIX | F | Fourniture et maintenance d'équipements multifonctions pour les services municipaux | | 1 010.00 | 2 020.00 | 15/06/2011 |
| 201103501 | LE GUERN 22960 PLEDNAN | T | Rénovation sanitaires Diwan | 33 897.00 | | | 29/06/2011 |
| 201103502 | BERNARD JAN 22440 PLOUFRAGAN | T | Rénovation sanitaires Diwan | 22 000.00 | | | 29/06/2011 |
| 201103503 | CRA LOUSSE 22000 SAINT-BRIEUC | T | Rénovation sanitaires Diwan | 16 013.42 | | | 29/06/2011 |
| 201103504 | SETIB 22000 ST BRIEUC | T | Rénovation sanitaires Diwan | 4 212.84 | | | 29/06/2011 |
| 201103505 | CHAPERON 22800 QUINTIN | T | Rénovation sanitaires Diwan | 8 689.44 | | | 29/06/2011 |
| 201103801 | SCOPI 22120 YFFINIAC | S | Mission OPC générale Charmer | 16 500.00 | | | 29/06/2011 |
| 201103901 | FRABOULET 22600 TREVÉ | T | Travaux dans les écoles publiques | 36 195.00 | | | 29/06/2011 |
| 201103902 | BRETAGNE BATI RENOV 22000 SAINT-BRIEUC | T | Travaux dans les écoles publiques | 33 610.00 | | | 29/06/2011 |
| 201103903 | FRANK MORO 22000 SAINT-BRIEUC | T | Travaux dans les écoles publiques | 27 085.20 | | | 29/06/2011 |
| 201103904 | PRV 22000 SAINT-BRIEUC | T | Travaux dans les écoles publiques | 31 621.00 | | | 30/06/2011 |
| 201103905 | CRA 22950 TREGUEUX | T | Travaux dans les écoles publiques | 12 392.09 | | | 29/06/2011 |
| 201103906 | BRETAGNE DUNET STORES 22000 ST BRIEUC | T | Travaux dans les écoles publiques | 6 931.46 | | | 29/06/2011 |
| 201104001 | SEMAPHORES 75013 PARIS | S | Etude organisationnelle des régies techniques d'entretien de l'espace public | 38 900.00 | | | 29/06/2011 |
| 201104201 | SAVAS EGILMEZ 22190 PLERIN | T | Aménagement locaux sous-dalles parking de Gouëdic : gros-œuvre | 29 000.00 | | | 29/06/2011 |
| 201104202 | BSM 22120 YFFINIAC | T | Aménagement locaux sous-dalles parking de Gouëdic : serrurerie | 15 200.00 | | | 29/06/2011 |
| 201104203 | ALLEZ 22400 LAMBALLE | T | Aménagement locaux sous-dalles parking de Gouëdic : Electricité | 1 786.63 | | | 29/06/2011 |
| 201103701 | META ATELIER D'ARCHITECTURE 35200 RENNES | S | Maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école Beauvallon | 69 920.00 | | | 28/06/2011 |
| 201104301 | OUEST COORDINATION 22440 TREMUSON | S | Mission de coordination SPS dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade Charmer | 3 002.00 | | | 30/06/2011 |
| 201104401 | ENET-DOLOWY 44100 NANTES | S | Pré-programmation urbaine et études péalables à la création d'une ZAC sur le quartier de la G | 145 015.00 | | | 12/07/2011 |
| 201104601 | DUNET Architecte 22000 SAINT-BRIEUC | S | Maîtrise d'œuvre pour la déconstruction-construction de la MPE Cerf Volant | 121 810.00 | | | 08/07/2011 |
| 201104701 | IDEA RECHERCHE 35000 RENNES | S | Transition entre le PLU et la stratégie urbaine - Accompagnement méthodologique | 12 460.00 | | | 12/07/2011 |
| 201104901 | OUEST COORDINATION 22440 TREMUSON | PI | Mission OPC dans le cadre de l'extension de l'école Beauvallon | 7 600.00 | | | 29/07/2011 |
| 201105001 | VERITAS 22000 SAINT-BRIEUC | PI | Mission de contrôle technique dans le cadre de l'extension de l'école Beauvallon | 4 677.00 | | | 29/07/2011 |
| 201103601 | LE PAIN DES REVES 22000 SAINT-BRIEUC | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 9 000.00 | 20 000.00 | 23/07/2011 |
| 201103602 | LE PAIN DES REVES 22000 SAINT-BRIEUC | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 8 000.00 | 17 500.00 | 23/07/2011 |
| 201103603 | BIBLIOTHECA 75006 PARIS | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 6 800.00 | 15 000.00 | 25/07/2011 |
| 201103604 | BLE EN HERBE 22000 SAINT-BRIEUC | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 10 000.00 | 21 000.00 | 01/08/2011 |
| 201103605 | BD WEST 22000 SAINT-BRIEUC | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 5 300.00 | 11 000.00 | 23/07/2011 |
| 201103606 | LE PAIN DES REVES 22000 SAINT-BRIEUC | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 1 500.00 | 5 000.00 | 23/07/2011 |
| 201103607 | BIBLIOTHECA 75006 PARIS | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 2 500.00 | 6 000.00 | 25/07/2011 |
| 201103608 | ABRAKADABRA 38500 VOIRON | F | Fourniture de livres non scolaires pour le réseau des bibliothèques | | 350.00 | 1 000.00 | 23/07/2011 |

